

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Al-Abdellah - 6eme Etage-Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aïlal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-809077

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) : 08767

Matricule : Société :
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :
 Nom et prénom du malade : Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Dr. Mohamed Fouad BENNOUNA

- Scanner Multibarrette : Corps entiers en 3D - Angio Scanner - Denta-Scan - Colo Scan
- Echographie Corps entier 3/4D • Echodoppler Couleur, energie • Radiologie Générale
- Mammographie • Radio Panoramique Dentaire • IRM • Biopsie Scannoguidée et Echoguidée

Casablanca le 04/07/2023

FACTURE
N°8464/23

IYAD BOUKHRIS

EXAMEN	MONTANT
RX THORAX	200 DHS

RADIOLOGIE ALANDALOUSS
Dr. BENNOUNA Mohamed Fouad
Angle Boulevard Brahim Roudani N° 8 - Casa
et Rue Jean Jaures N° 8 - Casa
Tél. : 05 22 49 00 03

Adresse : Angle Boulevard Brahim Roudani et Rue Jean Jaures N° 8 Casablanca - **Tél :** 05 22 49 00 03 - 05 22 22 67 09

T.P N° : 35547765 - **I.F :** 1051982 - **N° d’Affiliation C.N.S.S :** 7494248 - **ICE N° :** 001714794000020

Site Web : www.radiologieandalouss.com - **E-mail :** andalousradiologie@gmail.com

Dr. Mohamed Fouad BENNOUNA

- Scanner Multibarrette : Corps entiers en 3D - Angio Scanner - Denta-Scan - Colo Scan
- Echographie Corps entier 3/4D • Echodoppler Couleur, energie • Radiologie Générale
- Mammographie • Radio Panoramique Dentaire • IRM • Biopsie Scannoguidée et Echoguidée

Casablanca, le 04/07/2023

MEDECIN TRAITANT : **DR. LARAKI**

IYAD BOUKHRIS

CIN BW16033

Image thoracique normale.

Confraternellement,
DR. BENNOUNA MED F.

*et Rue Jean Jaures N° 8 - Casablanca
Tél : 05 22 49 00 03 - 05 22 22 67 09
Angele Bd. et Rue Jean Jaures N° 8 - Casablanca
DR. BENNOUNA Mohamed Fouad
RADIOLOGIE ALANDALOUSS*



مختبر التحليلات الطبية

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE ET RECHERCHE

Dr. BENHAYOUN S. Azzeddine : Pharmacien Biologiste - Ancien Interne des Hôpitaux de REIMS
Membre de la S.F.B.C. - C.E.S. : Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie
Biochimie Clinique - Pathologie Médicale - Biologie de la reproduction Humaine : IAC - Fécondation In Vitro - ICSI
D.U Assurance Qualité Paris V

FACTURE N° : 230700031

INPE : 093000123



CASABLANCA le 04-07-2023

M. BOUKHRIS Iyad

Prescripteur : Dr LARAKI MERYEM

Organisme :

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E25
0284	VDRL quantitatif	B60
0286	TPHA quantitatif	B100
0324	Hépatite C / Dépistage	B300
0329	HIV: HIV1+HIV (1+2) dépistage	B200
0147	Transaminases P (TGP)	B50
0146	Transaminases O (TGO)	B50
0317	Hépatite B / Ag HBS	B120

Total des B : 880

TOTAL DOSSIER : 900 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : neuf cents dirhams .





مختبر التحليلات الطبية

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE ET RECHERCHE

Dr. BENHAYOUN S. Azzeddine : Pharmacien Biologiste - Ancien Interne des Hôpitaux de REIMS
Membre de la S.F.B.C. - C.E.S. : Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie
Biochimie Clinique - Pathologie Médicale - Biologie de la reproduction Humaine : IAC - Fécondation In Vitro - ICSI
D.U Assurance Qualité Paris V

Date du prélèvement : 04-07-2023 à 12:09

Code patient : 23070184

Né(e) le : 25-03-2004 (19 ans)

CIN/ N° de passeport : BW16033



M. BOUKHRIS Iyad

Dossier N° : 23070184

Prescripteur : Dr LARAKI MERYEM

BIOCHIMIE SANGUINE

Transaminases GOT (ASAT) : 15 UI/L (<35)

Transaminases TGP (ALAT) : 13 UI/L (<50)
(Dosage enzymatique - Roche Diagnostics Cobas)

SEROLOGIE INFECTIEUSE

Sérologie du Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH) : Négative

Antigène HBs : Négative

Interprétation :

Indice <0.9 : Sérologie négative.

Indice 0.9-1.1 : Sérologie douteuse.

Indice >1.1 : Sérologie positive.

SEROLOGIE DE L'HEPATITE C : Négative

Interprétation :

Indice <0.9 : Sérologie négative.

Indice 0.9-1.1 : Sérologie douteuse.

Indice >1.1 : Sérologie positive.

TPHA : Négatif

VDRL : Négatif

Validé par : Dr BENHAYOUN S.Azzeddine

Doctor LARAKI Meryem

Médico Agregado

Al Consulado General de Espana

67, Bd. Mohammed V
CASABLANCA

Tél. Consulta { 05 22 27 98 60
05 22 47 12 79

Casablanca, A
(Marruecos)

4/7/23

BOUKHIS SYAD

Sérologie : HIV

Sérologie : Syphilis

Sérologie : Hépatite B.C

Transaminases



Doctor LARAKI Meryem

Médico Agregado

Al Consulado General de Espana

67, Bd. Mohammed V

CASABLANCA

Tél. Consulta { 05 22 27 98 60
05 22 47 12 79

Casablanca, A
(Marruecos)

4 A / 123

IYAD BOUKHARIS.

Ahora

RADIOLOGIE AL-ANDALOUS
Dr. BENMOUNA Mohamed Fouad
Angle Bd. Brahim Roudani
et Rue Jean Jaures. N° 8 - Casa
Tél. : 05 22 49 00 03

LARAKI MERYEM
BOUKHARIS
CASABLANCA